

Lancement du fonds

NATURE

NOUVELLE-AQUITAINE, TERRITOIRE UNI
POUR RESTAURER NOS ÉCOSYSTÈMES

Entreprises,
*soyez actrices
du changement*



FONDATION



DU
PATRIMOINE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine × NÉO
TERRA



UN PARTENARIAT pour l'avenir

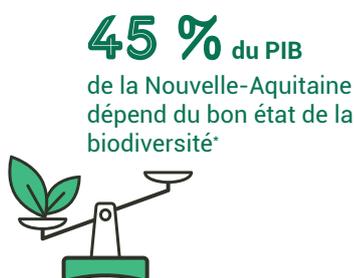


Face aux défis croissants liés à la dégradation des écosystèmes, la Fondation du patrimoine et la Région Nouvelle-Aquitaine s'associent et lancent un fonds inédit dédié à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité : le Fonds NATURE.

Porté par la Fondation du patrimoine, premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine en France, et par une Région qui fait évoluer ses politiques publiques en faveur des transitions au travers de sa feuille de route Néo Terra, le Fonds NATURE invite les entreprises à s'engager dans la protection du patrimoine naturel et la valorisation de la richesse naturelle de leur territoire.

Ainsi, dans une logique de convergence d'intérêts et de transmission aux générations futures, les entreprises peuvent et doivent être associées à sa préservation.

Le Fonds NATURE, associant des fonds publics et privés, leur ouvre désormais la possibilité d'agir concrètement.



(*) Sources : Rapport Ecobiose, Feuille de route Néo Terra et diagnostic de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Avec Néo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine intensifie son action pour les transitions écologique et énergétique, face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité.

Elle mobilise toutes ses compétences à travers **six axes d'action principaux** :

- Les ressources naturelles
- Les solidarités
- L'alimentation et la transition agroécologique
- L'innovation et l'économie responsable
- Les mobilités et les territoires
- La santé des hommes et des écosystèmes

LE FONDS NATURE *pour quoi ?*

Biodiversité et entreprises, un bénéfice mutuel

Le déclin de la biodiversité a des impacts forts sur le cycle de l'eau, les glissements de terrain, le stockage du carbone, la régulation du climat... Par ricochets, chacun de ces impacts a des répercussions négatives, à la fois opérationnelles, juridiques, réputationnelles, commerciales et financières sur les entreprises.

S'impliquer dans le Fonds NATURE et mettre la biodiversité au cœur de sa réflexion stratégique c'est, pour une entreprise, **s'ouvrir à de nombreuses opportunités :**

- ✓ Développer un plan RSE cohérent
- ✓ Réaliser des performances extra-financières
- ✓ Dynamiser son image et son attractivité
- ✓ Fidéliser ses clients et ses équipes
- ✓ Accéder à de nouveaux marchés et financements
- ✓ Conclure de nouveaux partenariats et avoir un ancrage territorial
- ✓ Innover durablement...

LE FONDS NATURE *comment ?*

Un choix raisonné et collégial

Dès 2025, un appel à projets annuel rassemblera des initiatives locales exemplaires de préservation de la biodiversité, ayant un impact positif et mesurable sur la biodiversité.

Elles concerneront les domaines de la **restauration des habitats** (renaturation), des **aménagement spécifiques**, des **acquisitions foncières et de la biodiversité abritée dans le bâti**.

Un comité de sélection, composé de la Région, de la Fondation du Patrimoine ainsi que de collègues d'experts et de mécènes choisiront quels projets pourront faire l'objet d'un financement du Fonds NATURE, avec un mot d'ordre : **qu'ils aient un impact substantiel mesurable sur la biodiversité.**

LE FONDS NATURE *pour qui ?*

Un rôle actif, pour tous

Les entreprises de Nouvelle-Aquitaine, de toutes tailles et de tous secteurs, sont encouragées à devenir des actrices clés de la transition écologique.

En contribuant au Fonds NATURE, **elles participent au financement de projets concrets** tels que :

- ✓ La restauration de milieux naturels dégradés
- ✓ La protection d'espèces menacées
- ✓ L'amélioration de la biodiversité au sein du bâti patrimonial
- ✓ L'acquisition foncière à des fins conservatoires
- ✓ La sensibilisation des citoyens à l'importance de la biodiversité...



Ensemble, grâce
au Fonds NATURE,
agissons
pour préserver,
restaurer
et transmettre
notre patrimoine
naturel.

Vous souhaitez devenir **MÉCÈNE DU FONDS NATURE ?**

Contactez-nous :
fonds-nature@fondation-patrimoine.org

nouvelle-aquitaine.fr
fondation-patrimoine.org

